

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

La newsletter s'offre une petite pause... 🎄 Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous le vendredi 3 janvier pour la première newsletter de 2025...

[Horaires d'ouverture de la mairie pendant les fêtes de fin d'année](#) 🎄

La Mairie sera exceptionnellement fermée les après-midis des mardis 24 et 31 décembre et sera ouverte les matins, de 9h00 à 12h00 (horaires habituels).
Nous vous remercions de votre compréhension.

[Vigilance : fraude au faux conseiller bancaire](#)

La gendarmerie nous alerte concernant un phénomène de **fraude au faux conseiller bancaire** qui touche actuellement le département de la Vendée. Les escrocs sont parvenus à tromper les victimes pour leur faire valider des opérations frauduleuses sur leurs comptes. Les victimes sont principalement des personnes âgées.


Nous vous rappelons quelques règles de prudence à observer :

- 🔒 Méfiez-vous des appels ou messages (SMS...) alarmants qui semblent provenir de votre banque vous informant d'opérations frauduleuses sur vos comptes.
 - 🔒 Vérifiez l'information par vous-même en contactant votre banque par vos moyens habituels (agence, conseiller bancaire, service clients, messagerie de votre espace client ou application bancaire...).
 - 🔒 Ne communiquez jamais à personne vos identifiants et mots de passe.
 - 🔒 Ne validez en aucun cas des opérations dont vous n'êtes pas à l'origine même si votre interlocuteur prétend qu'il s'agit de les annuler.
 - 🔒 Faites sans délai opposition à votre carte bancaire en cas d'appel d'un faux conseiller, et a fortiori si des opérations frauduleuses ont été réalisées avec votre carte bancaire, pour empêcher toute utilisation malveillante ultérieure.
- Si vous êtes victime, déposez plainte à la brigade de gendarmerie ou encore par écrit au procureur de la République du tribunal judiciaire dont vous dépendez en fournissant toutes les preuves en votre possession.

**Vous pouvez être accompagné gratuitement dans cette démarche par une association de France Victimes au 116 006 (appel et service gratuits), numéro d'aide aux victimes du ministère de la Justice.
Service ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 19h.**

[Recensement citoyen](#)

Si vous avez atteint l'âge de 16 ans et ne vous êtes pas encore fait recenser, profitez de la période des vacances scolaires pour le faire en mairie.

Pour rappel, le recensement citoyen est obligatoire  pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous ne faites pas ces démarches, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) avant 25 ans.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- . Vous obtenez une attestation de recensement.
 - . Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.
 - . Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.
- Pour vous faire recenser présentez-vous à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au nom des parents).

[Ateliers numériques](#)

Nous vous rappelons que le Conseiller numérique du Pays de Chantonnay, Maxime PONS, vous propose des ateliers ou soirées dédiées à l'usage du numérique :

- Ateliers collectifs thématiques : prévention contre les arnaques, initiation à différents logiciels, découverte de l'IA, etc...
- Rendez-vous individuels
- Matinées numériques (permanence libre)
- Soirées numériques (mini-conférences)
- Permanences à la Maison de l'Emploi
- Ateliers en collaboration avec la Micro-Folie (réalité virtuelle et jeux-vidéo éducatifs)
- Conseils numériques
- etc...

Ces animations sont ouvertes à toutes et tous, pour tous les niveaux de compétences. Le prêt de matériel durant certaines animations est possible (ordinateurs, tablettes, etc...).

⇒ *Renseignements complémentaires et programme des activités au 06.25.05.66.55 ou sur le [site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay](#).*

[Frelons asiatiques](#)

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay nous informe que les interventions concernant la prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques, est suspendue pour le moment. L'activité des frelons n'est plus présente.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

[UBAC : marché de Noël](#)

L'association de l'UBAC vous rappelle qu'elle organise un marché de Noël ce **samedi 21 décembre 2024**, à partir de 15h, sur le site du Vieux Château.

Sur place : créateurs locaux, vin chaud, tartiflette à emporter et grillées de mojettes...

Présence du Père Noël à partir de 18h.

Feux d'artifice à 20h30.

[Bibliothèque : fermeture pendant les fêtes](#)

Les Amis de la bibliothèque vous informent que la bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2024 au 2 janvier 2025 inclus . **Réouverture le vendredi 3 janvier 2025** à 10h. Venez vite faire le plein de nouveautés avant la fermeture ! Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

[Gym volontaire](#)

L'association de la Gym volontaire vous rappelle que les cours reprendront à la salle omnisports : le **lundi 6 janvier à 19h30** (gym dynamique) et le **vendredi 10 janvier** à 10h30 (gym d'entretien).

Les cours sont ouverts à tous, hommes et femmes, à partir de 16 ans.

Si vous avez envie de rejoindre l'association, il n'est pas trop tard, vous avez la possibilité de prendre une licence (80€) pour les séances de janvier à juin 2025.

→ *Renseignements sur place aux heures des cours ou en appelant le 06 60 03 04 68.*

Joyeuses fêtes de fin d'année, bonne et heureuse année 2025.

[Familles Rurales : activités jeunes "Fun friday"](#)

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous rappelle qu'elle organise des animations "Fun Friday" à destination des jeunes à partir de la 6ème.

Vous pouvez retrouver le planning des animations de janvier à avril 2025 [en cliquant ici](#).

→ *Renseignements complémentaires auprès de Jérémy Brown au 06 36 08 64 22 ou par mail à jeunes.famillesrurales.bzo@orange.fr*

POUR RAPPEL

[Le "Transport Solidaire" recherche un\(e\) bénévole](#)

L'association "Transport solidaire sur le Pays de Chantonay" vient en aide aux habitants de 60 ans et + lorsqu'ils ne disposent pas de moyen de locomotion ou qu'ils ne peuvent conduire. Pour un rendez-vous médical, des courses, le coiffeur, etc... Au niveau de Bournezeau / Saint Vincent Puymaufrais, une équipe de 6 chauffeurs bénévoles assurent ce service qui permet aux habitants de continuer à bien vivre. Les bénévoles utilisent leur véhicule et sont indemnisés sur le kilométrage parcouru.

☎ Renseignements auprès de Mme Monique POIRAUD, référente au 02.51.05.75.08.

[Lotissement communal "Le Haut Bois"](#)

🏠 3 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ *Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr*

[Agenda](#)

[21/12/2024](#)

[Arbre de Noël](#)

[organisé par l'association USBSH \(foot\)](#)



[21/12/2024](#)

[Marché de Noël](#)

[organisée par l'UBAC](#)



06/01/2025

Reprise des cours de gym
organisée par l'association Gym volontaire Bournezeau



11/01/2025

Vœux des élus à la population
organisée par la Commune de Bournezeau

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau
☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

💻 Site internet : <http://bournezeau.fr>